

Raisons du report du curage du Port du N.-O.

Le 23 août 1771 - Poivre au ministre

Un document du Service Historique de la Défense, département Marine, à Brest. Ms.93, n°23

N°.6

A l'Isle de France le 23 août 1771

Monseigneur,

Je ne dois pas vous laisser ignorer que l'on n'a point encore commencé l'opération du curement du Port du N. O. de cette île. Pendant deux années nous avons attendu M. le baron d'Arros que M. le Duc de Praslin nous avait annoncé dès 1766 devoir être chargé de cette opération importante et indispensable. Cet officier est arrivé enfin en 1769, mais il avait été précédé par le vaisseau du Roi *le Sphinx* qui avait apporté ici M. le Ch. Desroches en qualité de Gouverneur général.

M. le Ch. Desroches en renvoyant le vaisseau *le Sphinx* en France ordonna que ce bâtiment qui était venu avec son armement de paix, fut armé en guerre, malgré la disette où nous étions ici de gens de mer, et surtout de charpentiers de marine. Tous ceux qui étaient dans la colonie furent embarqués sur ce bâtiment et renvoyés en France. Mes représentations à ce sujet furent inutiles. M. le Baron d'Arros arriva quelque temps après l'expédition du *Sphinx*. Il ne trouva dans l'île plus de bras à employer à l'opération pour laquelle il était envoyé.

Depuis son arrivée dans la colonie, le port a toujours manqué de matelots, d'officiers marinières, et surtout de charpentiers. Les derniers bâtiments qui viennent de nous apporter des troupes nous ont remis chacun quelques matelots charpentiers. Dans le moment ces nouveaux ouvriers sont employés au radoub, au remâchage et à toutes les réparations indispensables qu'exigent la quantité de bâtiments que nous avons dans le port.

Ce ne sera guère qu'après le renvoi de tous les bâtiments, lorsque nous en aurons reçu l'ordre, que les matelots, les ouvriers et les charpentiers qui nous resteront, ainsi qu'une partie des esclaves attachés à la marine, pourront être appliqués au travail du curement du port.

J'aurais désiré que depuis le temps qu'on médite cet objet, on eut dressé un plan général de travail à faire ; que ce plan concerté entre M. le Baron d'Arros et M. l'ingénieur en chef de la colonie eut été présenté au Conseil de fortification, pour y être approuvé, pour qu'il fut décidé par quelle partie on devait commencer, en raison de nos forces et de nos moyens.

J'avais également proposé à M. le Gouverneur général, dès son arrivée dans l'île, de faire dresser un plan pour détourner les eaux des torrents qui, dans la saison des pluies, coulent des montagnes, comblent sensiblement le port. Ce plan une fois dressé et approuvé, j'avais proposé d'employer à son exécution les soldats du régiment Royal-Comtois que nous attendions alors, ainsi que ceux de la Légion, sans nuire au service ordinaire de ces troupes. M. le Ch. Desroches avait d'abord approuvé mes idées. Le régiment Royal-Comtois est arrivé, j'ai réitéré ma première proposition, M. le Ch. Desroches a eu sans doute d'excellentes raisons que j'ignore pour n'y plus acquiescer. A mesure que les troupes se sont multipliées, j'ai vu avec peine qu'elles ont été dispersées dans l'intérieur de l'île, et partagées en divers cantonnements où je ne me suis pas aperçu qu'elles aient été de la moindre utilité pour le service.

Comme je ne suis point militaire, il est très possible que je me sois trompé en proposant un emploi des troupes qui n'aurait pas pu s'accorder avec les vues militaires de M. le Général, mais je vous dois, Monseigneur, compte de tout, même de mes erreurs.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 23 août 1771

* * *